

### LE PASSAGE DE L'EMPLOI À LA RETRAITE :

#### les enseignements de l'enquête « Passage à la retraite » de 2006

**En 2006, la moitié des personnes de moins de 70 ans sorties du marché du travail entre 55 et 59 ans déclaraient avoir liquidé leur retraite plus d'un an après la fin de leur emploi.**

**Sorties précocement de l'emploi, elles ne remplissaient généralement pas les conditions pour liquider immédiatement leur retraite.**

**À l'opposé, 80 % des personnes restées en activité professionnelle après 60 ans avaient liquidé leur pension de retraite immédiatement après leur dernier emploi.**

**En 2006, un quart des personnes de moins de 60 ans encore en emploi déclaraient vouloir cesser toute activité avant l'âge de 60 ans. Les personnes encore en emploi après 60 ans mettaient principalement en avant des raisons financières au maintien de leur activité.**

Immédiat pour certains salariés, le passage de l'emploi à la retraite s'accompagne de transitions plus longues pour d'autres, dont la nature et la durée dépendent notamment du parcours professionnel et de la situation personnelle. Le module complémentaire de l'enquête Emploi 2006 de l'Insee permet d'analyser plus précisément ces transitions. Mené auprès de personnes âgées de 50 à 69 ans fin 2006, il permet notamment de retracer le déroulement du passage à la retraite des personnes déjà retraitées au moment de l'enquête, et d'interroger les seniors encore en emploi sur la façon dont ils envisagent leur prochain départ à la retraite (encadré).

**En 2006, une personne sur deux ayant quitté son emploi entre 55 et 59 ans avait connu une période de transition de plus d'un an entre l'emploi et la retraite**

En 2006, le taux d'emploi des personnes âgées de 50 à 69 ans au 31 décembre était en France de 45,8 % en moyenne (1) (graphique 1, [1]). Encore élevé pour les personnes de 50 à 54 ans (de 75 % à 80 %), il diminue ensuite fortement : 42 % à 59 ans ; 14 % à 62 ans. Entre 57 et 60 ans, 8 % à 13 % d'une classe d'âge étaient en préretraite ou au chômage tout en étant dispensés de recherche d'emploi (DRE).

(1) En 2010, ce taux s'établit à 46,8 %.

À partir de 60 ans, la proportion de retraités dans la population s'accroît fortement : 60 % pour les personnes âgées de 61 ans au 31 décembre ; 80 % à partir de 65 ans (2).

Les périodes de fin de carrière sont marquées par une nette dualité entre des passages directs de l'emploi à la retraite et des transitions qui peuvent être de plus longue durée [2]. Les personnes qui quittent le marché du travail avant 60 ans ne remplissent généralement pas les conditions pour liquider immédiatement leur retraite. En 2006, 71 % des personnes de moins de 70 ans sorties du marché du travail entre 50 et 54 ans (3) déclaraient ainsi un délai supérieur à un an entre la fin de leur emploi et la date de perception d'une retraite. Cette proportion était de 52 % pour celles ayant quitté leur dernier emploi entre 55 et 59 ans (graphique 2).

Inversement, les passages de l'emploi à la retraite sont généralement directs pour les personnes sorties du marché du travail l'année de leur 60 ans ou plus tard. Environ 85 % des personnes ayant quitté leur emploi entre 60 et 64 ans ont perçu une pension de retraite immédiatement après la fin de leur emploi ou dans les trois mois suivants.

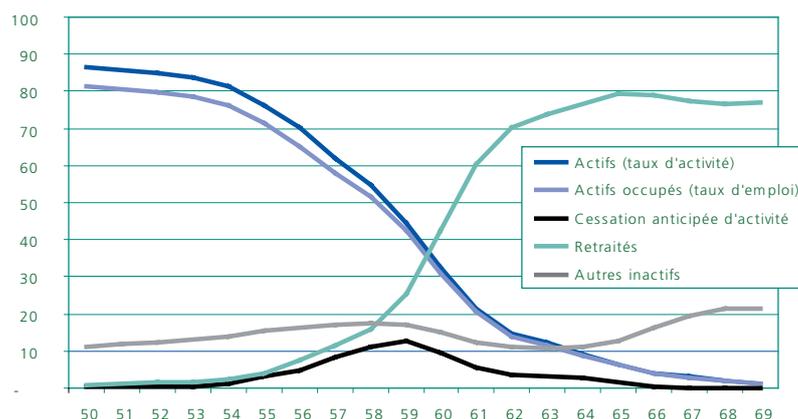
## Des motifs de sortie variables selon l'âge au moment du départ

Les âges de fin d'emploi varient fortement selon la catégorie socioprofessionnelle (tableau 1). Ainsi, en 2006, seules 21 % des personnes déclarant avoir quitté leur dernier emploi entre 55 et 59 ans étaient cadres, agriculteurs ou artisans, contre 40 % entre 65 et 69 ans. Les professions intermédiaires et ouvriers sont, *a contrario*, relativement plus nombreux parmi les sorties précoces.

42 % des personnes sorties du marché du travail entre 50 et 54 ans déclarent que ce départ est lié à une perte d'emploi (4) et un quart dit qu'il est dû à des problèmes de santé ou d'invalidité (graphique 3). Ces proportions sont respectivement de 21 % et 15 % pour celles sorties entre 55 et

Graphique 1 • La situation sur le marché du travail des seniors en 2006, selon l'âge au 31 décembre

En pourcentage de la tranche d'âge



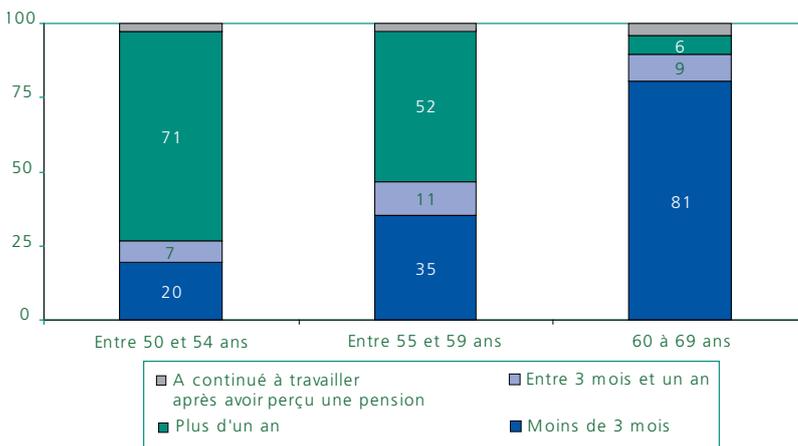
Concepts : âge au 31 décembre ; actifs : personnes en emploi ou au chômage au sens du BIT. Les « cessations anticipées d'activité » regroupent les personnes se déclarant en préretraite ou dispensées de recherche d'emploi (DRE). Les autres inactifs sont principalement des personnes n'ayant jamais travaillé.

Lecture : en 2006, près de 90 % des personnes âgées de 50 ans sont des actifs.

Champ : ménages ordinaires ; France métropolitaine.

Graphique 2 • Durée entre la fin du dernier emploi et la liquidation d'une retraite en 2006

En pourcentage



Concept : âge au 31 décembre.

Lecture : 52 % des personnes ayant quitté leur dernier emploi entre 55 et 59 ans ont connu une période de plus d'un an entre la fin de leur dernier emploi et la perception d'une pension de retraite.

Champ : personnes n'étant pas en emploi, âgées de moins de 70 ans au 31 décembre 2006, ménages ordinaires ; France métropolitaine.

59 ans. Dans 27 % des cas, les départs dans cette tranche d'âge sont justifiés par la possibilité de bénéficier de conditions de départ intéressantes (préretraites notamment). Les départs après 60 ans sont pour plus des trois-quarts motivés par la liquidation de la retraite.

## En 2006, un quart des personnes en emploi entre 50 et 60 ans envisageait de cesser leur activité professionnelle avant 60 ans

En 2006, 26 % des personnes entre 50 et 60 ans occupant un emploi envisageaient de cesser toute activité professionnelle rémunérée avant 60 ans (graphique 4), 44 % à 60 ans, et 6 % « le plus

(2) L'enquête Emploi étant menée en continu sur l'année, seule la moitié environ des personnes âgées de 60 ans au 31 décembre ont atteint l'âge légal de départ à la retraite au moment où elles sont interrogées.

Source : enquête Emploi 2006, Insee.

(3) Une partie de ces personnes ont quitté leur emploi avant 2006.

Source : enquête Emploi 2006 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee ; calculs Dares.

(4) Licenciement, fin de CDD, faillite, etc.

Tableau 1 • **Catégorie socioprofessionnelle et âge au moment de quitter l'emploi en 2006**

En pourcentage

Âge au moment du départ du dernier emploi	Agriculteurs	Artisans	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Entre 50 et 54 ans .....	2	6	10	22	31	30	100
Entre 55 et 59 ans .....	2	5	14	26	25	27	100
Entre 60 et 64 ans .....	7	11	18	17	25	23	100
Entre 65 et 69 ans .....	5	11	24	14	28	18	100

Champ : personnes n'étant pas en emploi, ménages ordinaires ; France métropolitaine.

Concept : âge au 31 décembre.

Lecture : 10 % des personnes ayant quitté leur dernier emploi avant 55 ans sont des cadres et 30 % sont des ouvriers.

Source : enquête Emploi 2006 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee ; calculs Dares.

tard possible ». Ces âges envisagés de cessation d'activité sont relativement précoces, comme l'indiquaient également d'autres enquêtes [3].

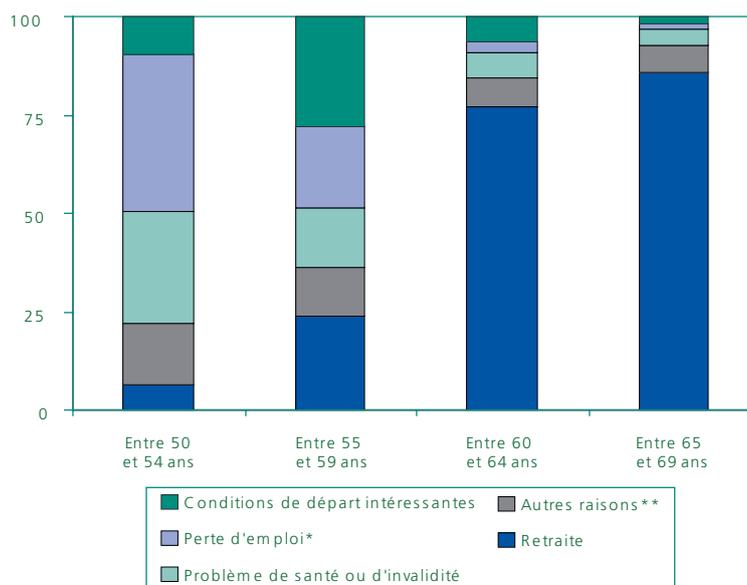
« Toutes choses égales par ailleurs », les personnes affectées d'un problème de santé envisagent plus fréquemment que les autres de cesser leur activité professionnelle avant 60 ans (tableau 2) [4]. Cette propension à envisager une sortie précoce est plus forte pour les ouvriers et, dans une moindre mesure, les employés et professions intermédiaires, que pour les cadres [5,6]. Les salariés du secteur public sont plus nombreux que ceux du secteur privé à anticiper une fin d'emploi avant 60 ans. À l'inverse, les indépendants sont moins nombreux à anticiper une sortie du marché du travail avant 60 ans.

Les femmes sont, « toutes choses égales par ailleurs », moins nombreuses que les hommes à envisager une sortie du marché du travail avant 60 ans. Un homme a ainsi 1,6 fois plus de chances de prévoir une cessation d'emploi avant 60 ans qu'une femme. Ayant connu plus fréquemment des interruptions de carrière, celles-ci souhaitent plus souvent continuer à accumuler des droits et liquider leurs pensions plus tardivement [7]. De même, les personnes ayant connu des périodes de chômage sont relativement moins nombreuses à envisager une sortie du marché du travail avant 60 ans.

Les personnes qui envisagent un départ avant 60 ans sont relativement peu nombreuses à

Graphique 3 • **Raisons du départ du dernier emploi selon l'âge de départ en 2006**

En pourcentage



\* Licenciement, fin de CDD ou faillite.

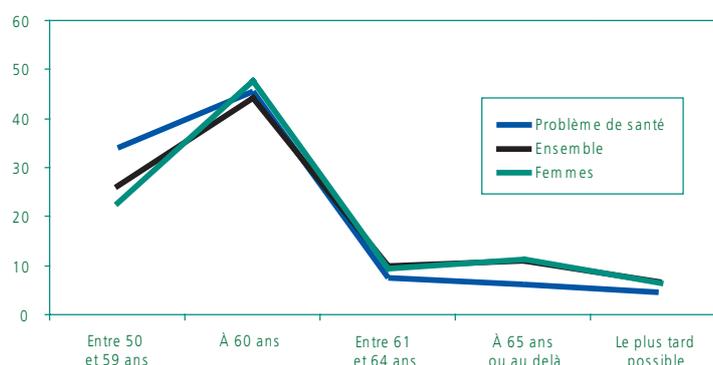
\*\* Départ à la retraite du conjoint, autre raison familiale ou personnelle, problèmes dans le travail, autres.

Concept : âge au 31 décembre.

Champ : personnes n'étant pas en emploi, âgées de moins de 70 ans au 31 décembre 2006, ménages ordinaires ; France métropolitaine.

Graphique 4 • **Âge de départ souhaité en fonction de l'état de santé en 2006**

En pourcentage



Note : déclarent un problème de santé les personnes qui disent être « limitées, depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ».

Concept : âge au 31 décembre.

Champ : personnes en emploi, âgées de 50 ans à 59 ans au 31 décembre 2006, ménages ordinaires ; France métropolitaine.

considérer que de meilleures conditions de travail ou davantage de flexibilité horaire ou de formation les inciteraient à travailler plus longtemps (respectivement 5 %, 13 % et 9 % ; tableau 3).



Source : enquête Emploi 2006 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee ; calculs Dares.



Tableau 2 • Facteurs influençant la probabilité d'anticiper une sortie de l'emploi avant 60 ans en 2006

	Personnes n'anticipant pas une sortie précoce	Personnes anticipant une sortie précoce	Rapport des chances d'anticiper une sortie précoce
	En %	En %	
<b>Sexe</b>			
Hommes	50,2	58,9	<b>Réf.</b>
Femmes	49,8	41,1	0,6
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			
Commerçants artisans	7,9	6,9	Ns
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20,7	7,2	<b>Réf.</b>
Professions intermédiaires	20,4	23,6	3,3
Employés	29,2	27,6	3,2
Ouvriers	17,8	32,6	5,8
<b>Âge</b>			
50 à 54 ans	52,9	66,2	1,9
55 à 59 ans	47,1	33,8	<b>Réf.</b>
<b>Statut</b>			
Indépendants	11,3	5,2	0,3
Privé	63,6	68,7	<b>Réf.</b>
Public	25,1	26,1	1,5
Avoir connu des périodes de chômage	37,3	28,7	0,6
Être limité à cause d'un problème de santé	11,6	16,5	1,5
Avoir changé de poste au cours des 5 dernières années	19,9	19,3	1,2

Note : un rapport de chances supérieur à 1 indique que la modalité considérée est associée à une probabilité plus élevée d'anticiper de sortir de l'emploi avant 60 ans par rapport à la modalité de référence à autres caractéristiques sociodémographiques données. Il est inférieur à 1 lorsque c'est l'inverse.

ns : non significatif (au seuil de 10 %).

Concept : anticiper un départ précoce signifie avoir répondu « envisager de cesser une activité rémunérée avant 60 ans » ; âge au 31 décembre.

Champ : personnes de 50 à 59 ans en emploi, ménages ordinaires ; France métropolitaine.

Source : enquête Emploi 2006 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee ; calculs Dares.

À l'inverse, les personnes projetant un départ du marché du travail à 65 ans ou plus sont plus nombreuses à affirmer que de telles mesures pourraient les inciter à travailler plus longtemps (respectivement 7 %, 27 % et 21 %).

### L'emploi après 60 ans : plus fréquent pour les cadres et les travailleurs indépendants

En 2006, les travailleurs indépendants représentent 21 % des personnes de plus de 60 ans en emploi, contre 12 % des 55-59 ans et 9 % des 50-54 ans (tableau 4).

Au sein du secteur privé, les cadres et les artisans et commerçants sont également sur-représentés parmi les personnes encore en activité après 60 ans. 25 % des actifs occupés entre 60 et 69 ans sont cadres, alors que ce n'est le cas que de 15 % d'entre eux entre 50 et 54 ans (tableau 5). À l'inverse, les ouvriers, qui représentent 23 % des

actifs occupés entre 50 et 54 ans, ne représentent plus que 12 % d'entre eux entre 60 et 64 ans.

### Les raisons financières justifient souvent le maintien en emploi au-delà de 60 ans

Parmi les personnes en emploi au-delà de 60 ans, 18 % déclarent percevoir déjà une pension de retraite au titre d'une activité professionnelle antérieure. 17 % estiment qu'elles pourraient percevoir une retraite à taux plein, mais qu'elles ne l'ont pas encore liquidée, et un peu plus de 10 % déclarent qu'elles ne savent pas si elles pourraient percevoir une retraite ou non. L'autre moitié des personnes de plus de 60 ans encore en emploi n'ont pas atteint les conditions requises pour toucher une retraite à taux plein.

Parmi les actifs de plus de 60 ans qui continuent à travailler, 60 % déclarent qu'ils continuent à

Tableau 3 • Âge prévu pour le départ à la retraite et opinion sur les facteurs incitant à la poursuite d'activité en 2006

En pourcentage

Âge de départ prévu	Entre autres choses, est-ce que des horaires plus souples ou une durée du travail plus faible pourraient vous inciter à travailler plus longtemps ?		Est-ce que vous former dans un nouveau domaine de compétence ou approfondir vos connaissances actuelles pourrait vous permettre ou vous donner envie de travailler plus longtemps ?		Est-ce que de meilleures conditions de sécurité et de salubrité vous inciteraient à travailler plus longtemps ?	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Entre 50 et 59 ans	13	87	9	91	5	95
À 60 ans	16	84	11	89	6	94
Entre 61 et 64 ans	20	80	16	84	6	94
À 65 ans ou au-delà	27	73	21	79	7	93
Le plus tard possible	17	83	19	81	8	92
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>85</b>	<b>13</b>	<b>87</b>	<b>6</b>	<b>94</b>

Concept : âge au 31 décembre.

Champ : personnes en emploi, âgées de 50 ans à 59 ans au 31 décembre 2006, ménages ordinaires ; France métropolitaine.

Source : enquête Emploi 2006 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee ; calculs Dares.

Tableau 4 • Statut en fonction de l'âge en 2006

En pourcentage

	Indépendants	Secteur privé	Secteur public	Total
50-54 ans	9	67	24	100
55-59 ans	12	64	24	100
60- 69 ans	21	54	25	100

Concepts : âge au 31 décembre ; actifs occupés au sens du BIT.

Lecture : 9 % des actifs occupés de 50 à 54 ans ont un statut d'indépendant ; ils sont 21 % parmi les personnes encore en emploi après 60 ans.

Champ : personnes de 50 à 69 ans occupant un emploi au sens du BIT, ménages ordinaires ; France métropolitaine.

Source : enquête Emploi 2006 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee ; calculs Dares.

Tableau 5 • Secteur d'activité des actifs occupés en fonction de leur âge en 2006

En pourcentage

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Cadres	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
50-54 ans	3	7	15	21	31	23	100
55-59 ans	5	10	20	20	26	19	100
60-69 ans	6	15	25	19	23	12	100

Concepts : âge au 31 décembre ; actifs occupés au sens du BIT.

Champ : personnes de 50 à 69 ans occupant un emploi au sens du BIT ménages ordinaires ; France métropolitaine.

Source : enquête Emploi 2006 et module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee ; calculs Dares.

travailler pour des raisons financières. Les personnes qui pourraient percevoir une retraite à taux plein mais qui continuent à travailler ne sont que 45 % à justifier ce choix par des raisons financières.

### Les actifs occupés après 60 ans : souvent en meilleure santé

Les actifs en emploi entre 60 et 64 ans se distinguent de leurs cadets par leur rapport au temps partiel. 13 % des actifs occupés au-delà de 60 ans déclarent avoir réduit leur durée du travail pour se préparer à la retraite, contre 5 % parmi les personnes de 55 à 59 ans.

Les personnes encore en emploi au-delà de 60 ans sont généralement en meilleure condition physique : seuls 10 % des actifs occupés

entre 60 et 64 ans se déclarent limitées par un problème physique depuis au moins 6 mois, contre 13 % parmi les personnes actives entre 55 et 59 ans. Entre 60 et 64 ans, les personnes en emploi ne sont que 4 % à déclarer que leur état de santé est « mauvais », alors que celles déjà inactives sont 14 % à déclarer que leur état de santé était « mauvais » au moment où elles ont arrêté de travailler (5). Tout aussi logiquement, les personnes des générations plus jeunes souffrant d'un problème de santé pensent plus fréquemment que les autres cesser leur activité avant 60 ans.

(5) L'enquête ne permet pas de savoir si les personnes inactives sont en bonne santé ou non au moment de l'enquête.

Juliette PONCEAU,  
Céline THEVENOT, (Dares).

### Pour en savoir plus

- [1] Minni C. (2010), « Emploi et chômage des 50-64 ans en 2009 », *Dares Analyses* n° 39, Dares.
- [2] Rapoport B. (2008), « Les trajectoires de fin de carrière », *Document de travail* pour le Conseil d'orientation des retraites.
- [3] Rapoport B. (2006), « Âge de départ souhaité, âge de départ prévu et liberté de choix en matière d'âge de départ en retraite », *Dossiers Solidarité et Santé*, Perspectives et Comportements en matière de retraite, n° 3, pp. 31-49.
- [4] Blanchet D., Debrand T. (2007), « Souhaiter prendre sa retraite le plus tôt possible : santé, satisfaction au travail et facteurs monétaires », *Économie et Statistique* n° 403-404, Insee.
- [5] Coutrot T., Waltisperger D. (2005), « L'emploi des seniors souvent fragilisé par des problèmes de santé », *Premières Synthèses* n° 08.1, Dares.
- [6] Waltisperger D. (2008), « Pénibilité du travail et sortie précoce de l'emploi », *Premières Synthèses* n° 03.1, Dares, janvier.
- [7] Aubert P. (2009), « Âge de cessation d'emploi et de liquidation d'un droit à la retraite : le cas de la génération 1938 », *Études et résultats* n° 688, mai, Drees.
- [8] Burrigan C., Roth N. (2000), « Les parcours de fin de carrière des générations 1912-1941 : l'impact du cadre institutionnel », *Économie et Statistique* n° 335/2000-5, Insee.
- [9] Benallah S., Aubert P., Barthélemy N., Cornu-Pauchet M., Samak J. (2011), « Les motivations de départ à la retraite », *Études et résultats* n° 745, Drees.
- [10] Magnac T., Rapoport B., Roger M. (2006), « Fins de carrière et départs à la retraite : l'apport des modèles de durée », *Solidarité et santé* n° 3, Drees.
- [11] Conseil d'orientation des retraites (2008), « Retraites : droits familiaux et conjugaux », Sixième rapport, décembre.
- [12] Di Porto A. (2009), « Historique des modalités de départ à la retraite », *Cadr'âge* n° 7, Cnav, juin.
- [13] Briard K., Duc C., El Mekkaoui de Freitas N., Legendre B., Mage S. (2009), « Aléas de carrière des seniors et impact sur les retraites », *Document de travail* n° 112, Centre d'études de l'emploi, janvier.
- [14] Deloffre A. (2008), « Les retraites en 2006 », *Études et résultats* n° 662, Drees, octobre.

## L'ENQUÊTE PASSAGE À LA RETRAITE DE 2006

Le module complémentaire à l'enquête Emploi 2006 de l'Insee porte sur le passage à la retraite. Ce module, dont une partie est réalisée de façon harmonisée au sein de l'Union européenne, est piloté par l'organisme européen de statistiques, Eurostat. Il comporte de nombreuses questions sur les événements survenus entre la fin du dernier emploi et le début de la retraite qui permettent d'étudier les transitions entre l'emploi et la retraite.

Le module complémentaire de 2006 interroge les personnes répondant pour la sixième et dernière fois à l'enquête Emploi 2006 et nées entre 1937 et 1956 inclus (soit 12 988 personnes âgées de 50 à 69 ans au 31 décembre 2006). Selon leur situation sur le marché du travail, ces personnes ont répondu à l'un des trois modules du questionnaire: module A pour les actifs en emploi au moment de l'enquête (5 490 personnes), module B pour les inactifs qui ont déjà travaillé (6 513 personnes), module C pour les personnes qui n'ont jamais travaillé (448 personnes). 537 personnes n'ont pas répondu.

L'étude portant sur la transition de l'emploi à la retraite après 50 ans, seules ont été prises en compte dans les analyses les personnes ayant été en emploi au moins un an après l'âge de 50 ans. Sont donc exclues de l'échantillon les personnes qui n'ont jamais travaillé (les 448 répondants du module C) et les personnes dont le dernier emploi est antérieur à 50 ans (1 580 répondants du module B). Il s'agit essentiellement de femmes ayant peu travaillé pour des motifs familiaux (un tiers), et de personnes ayant cessé de travailler avant 50 ans pour des raisons d'invalidité ou de perte d'emploi. Les retraités toujours en emploi (cumul emploi-retraite) sont considérés comme actifs occupés et non comme retraités (Tableau A).

Tableau A • Restriction du champ aux personnes ayant eu un emploi au moins jusqu'à 50 ans

	Echantillon de départ	Personnes ayant déjà travaillé	Personnes ayant cessé leur emploi après 50 ans	Retraités percevant une pension de retraite depuis un âge supérieur à 50 ans
<b>Module A</b> – Actifs en emploi au moment de l'enquête	5 490 individus	5 490 individus	5 490 individus	124 individus (actifs)
<b>Module B</b> – Inactifs ayant déjà travaillé	6 513 individus	6 513 individus	4 926 individus	3 613 individus (inactifs)
<b>Module C</b> – Personnes n'ayant jamais travaillé	448 individus			

Lecture : 4 926 individus âgés de 50 à 69 ans répondant au module B ont cessé leur emploi après 50 ans.

Champ : personnes nées entre 1937 et 1956 inclus, interrogées pour la sixième et dernière fois dans l'enquête Emploi 2006; France métropolitaine.

Source : module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee.

Tableau B • Effectifs et effectifs pondérés compris dans le champ de l'étude

Champ	Effectifs non pondérés	Effectifs pondérés (en milliers)
Individus ayant cessé leur emploi à au moins 50 ans . . .	10 416	11 634
<i>Dont : retraités</i> . . . . .	3 756	4 082
Secteur privé . . . . .	6 783	7 560
Indépendants . . . . .	1 155	1 355
Secteur public . . . . .	2 476	2 715

\* Le secteur public comprend les salariés de l'État, des collectivités locales ou des hôpitaux publics (y compris les non-fonctionnaires travaillant dans ces secteurs). Le secteur privé comprend tous les autres salariés hors contrats avec l'État, les collectivités locales ou les hôpitaux publics. Les indépendants sont traités séparément du secteur privé.

Champ : personnes nées entre 1937 et 1956 inclus, interrogées pour la sixième et dernière fois dans l'enquête Emploi 2006 dont l'âge de cessation d'emploi est au moins égal à 50 ans et dont l'âge de liquidation de retraite est au moins égal à 50 ans pour les retraités; France métropolitaine.

Source : module complémentaire à l'enquête Emploi 2006, Insee.

Le module complémentaire ne comporte pas suffisamment d'observations pour permettre d'estimer un âge moyen de départ en retraite une année donnée (2006 par exemple) ou un âge moyen de départ en retraite par génération. En effet, les 3 750 retraités interrogés ont liquidé leur retraite à différents moments du temps; par ailleurs, seules les générations âgées de plus de 65 ans au moment de l'enquête peuvent être considérées comme totalement parties en retraite.

Afin de disposer d'échantillons de taille suffisamment importante, les résultats de l'enquête sont analysés par tranche d'âge quinquennale. Lors des comparaisons entre tranches d'âge, il faut toutefois garder à l'esprit que des effets de générations peuvent survenir. Ainsi, les fins de carrière des personnes âgées de 60 à 64 ans au moment de l'enquête se sont déroulées sur une période antérieure à celle de la génération plus jeune des 55-59 ans. Les différentes générations ont donc fait face à une situation socio-économique différente.

Les résultats du module complémentaire de 2006 ne peuvent pas être comparés à ceux de l'enquête complémentaire à l'enquête Emploi 1996 qui portait sur un sujet analogue. En effet, l'enquête de 1996 couvrait une population plus large: la population âgée de 50 ans ou plus au moment de l'enquête [8]. Le module complémentaire à l'enquête Emploi de 2012 abordera de nouveau ces thèmes.